

MOUVEMENT 2023



Le mouvement: quelques principes



© Gary Larson

Le mouvement quésako?

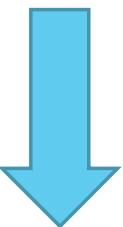
Sur le principe:

- Vous allez avoir un maximum de 40 « vœux » à formuler.
 - Sous forme de codes chiffrés qui correspondent à des écoles, des types de poste, des communes, des regroupements géographiques...
- Si vous êtes à titre provisoire, PES sortant·e, arrivez par permutation, impacté·e par une MCS... vous devrez en plus faire au moins 1 vœu dit MOB

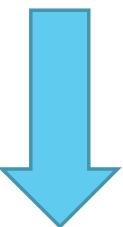
Le serveur qui gère le mouvement ouvrira du 3 avril 12h au 16 avril 12h



Je suis actuellement en poste et nommé à titre définitif et je veux faire le mouvement



Je peux postuler sur l'ensemble des vœux que je souhaite. Je peux aller jusqu'à 40 vœux



Pour trouver les codes qui correspondent aux vœux, je consulte les pdf « **Liste des Voeux Simples et Liste des Voeux Groupes** »

Je suis actuellement à titre provisoire, PES sortant·tes, arrive dans le département touché-e par mesure de carte scolaire...



Je peux postuler sur l'ensemble des vœux que je souhaite. Je peux aller jusqu'à 40 vœux. Parmi ces 40 vœux je dois OBLIGATOIUREMENT faire un vœu dit « MOB »



Pour trouver les codes qui correspondent aux vœux, je consulte le pdf « Liste des Voeux Simples et Liste des Voeux Groupes »

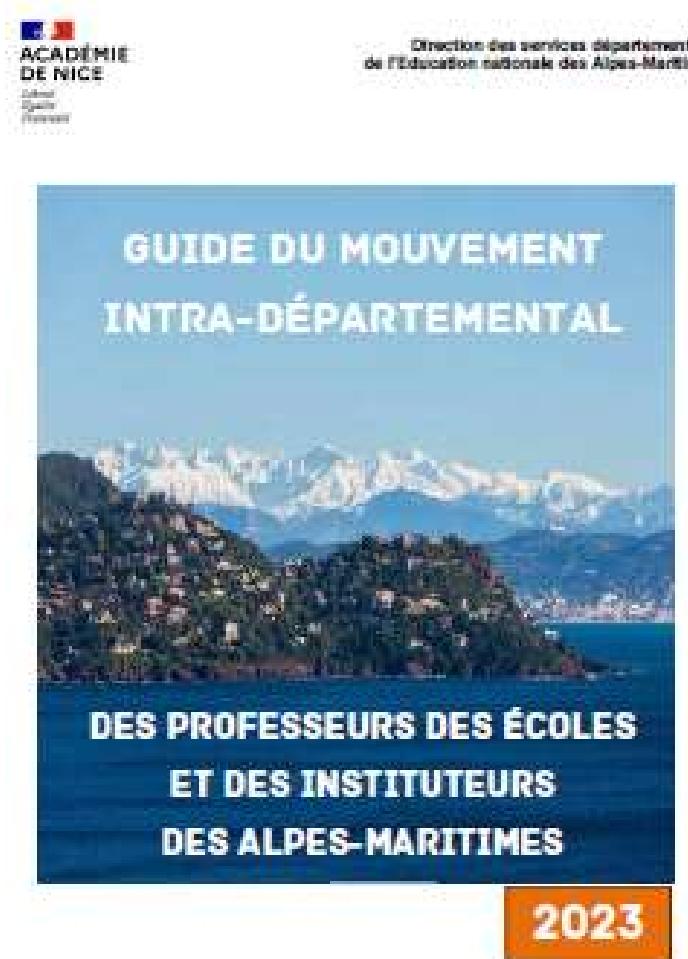
Plus loin dans la présentation je trouve les explications des vœux MOB et les « stratégies »

Comment me connecter au serveur du mouvement?

Guide pas à pas



Les documents indispensables pour le mouvement:



Les documents à consulter pour préparer son mouvement

- La guide de l'inspection Académique
- La liste des « vœux simples » qui contiennent les vœux précis sur une école
- La liste des « vœux groupés » qui contiennent les vœux sur les écoles d'un secteur ou d'une commune et les « MOB » pour les personnes à titre provisoire
- La liste des remplacements qui contiennent la liste des remplacements départementaux et des remplacements de zone

Ces documents sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « mouvement 2023 »



Comment accéder à l'application?

Tout passe par l'application Iprofs sur la plate-forme ESTEREL:

<https://esterel.ac-nice.fr/login/>

Votre login est celui de votre messagerie professionnelle (le mot de passe par défaut est votre NUMEN, mais vous avez du le changer depuis...)

The screenshot shows the login interface for the Académie Nice on the ESTEREL platform. It includes fields for entering a login identifier and a password, and an option for two-factor authentication using an OTP key. A large blue 'Valider' button is prominently displayed at the bottom.

Pour la suite de la présentation nous allons prendre l'exemple d'un collègue qui est à titre provisoire et qui doit faire sa mutation avec au moins un vœu large < MOB >.

Une fois sur esterel....

The screenshot shows the Esterel intranet homepage. At the top, there are links for 'ACCUEIL' and 'PUBLICATIONS'. Below that is a 'FLASH INFO' section. A red arrow points from the number '1' to the 'RESSOURCES HUMAINES' section in the main menu. Another red arrow points from the number '2' to the 'i-PROF ENSEIGNANT' link in the 'RESSOURCES HUMAINES' grid.

1

2

Bienvenue sur votre plateforme intranet académique

rechercher une application

ACCUEIL PUBLICATIONS

INTERNET

FLASH INFO

DERNIÈRES PUBLICATIONS (CLIQUEZ POUR REFERMER)

- Lettre hebdomadaire n° 247 du 28 mars au 3 avril 2022
- Mouvement intra académique 2022 des personnels ATSS – Codification pour l'expression des vœux
- DSDEN 06 – Education à la sécurité routière – APER, ASSR, ASR et AER – sessions 2022
- Élections professionnelles 2022 – Publication des effectifs représentés aux instances de dialogue social
- Projet EAC « Vita Nuova » MAMAC – appel à candidature

TOUT CONSULTER

rechercher une application

SÉLECTIONNER UN DOMAINE

FAVORIS	TOUS LES APPLICATIONS	MON DOSSIER	BOÎTE À OUTILS	LIENS UTILES	COMMUNICATION COLLABORATION	ANNUAIRES
COMMUNICATION SYNDICALE	ÉLÈVES	EXAMENS ET CONCOURS	RESSOURCES HUMAINES	AUCUNE CATÉGORIE	FINANCES ET PAYE	ENQUÊTES ET PILOTAGE
FORMATION	ACCOMPAGNEM...					

RESSOURCES HUMAINES

COPI COPI AGENT	COLIBRIS	COMPAS 1ER DEGRÉ - GESTION	COMPAS 1ER DEGRÉ - STAGIAIRE	COMPAS 2ND DEGRÉ - GESTION	COMPAS 2ND DEGRÉ - STAGIAIRE	i-PROF ENSEIGNANT	PROXIRH MANAGER (P. DIR. IEN ID)
PROXIRH PLATE-FORME DE GESTION DE RENDEZ-VOUS RH	RÉSERVE CITOYENNE	SIRHEN PORTAL SIRH	SIRHEN PRODUCTION PORTAIL				

Prenons donc le cas de notre collègue Jean-Michel B. qui a obtenu sa mutation l'an dernier

Grâce au guide bleu de la CGT Educ'action il a pu être conduit pas à pas.

Jean-Michel était, heureusement pour nous, à titre provisoire et a du faire ses vœux larges.

Une fois sur esterel il a du cliquer sur ressources humaines (1) puis sur i-prof (2)

Accéder à l'application (suite)

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courier
- Votre Dossier
- Vos Perspectives
- Votre CV
- Les Services
- Les Guides

© I-Prof V4

Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Pour recevoir des informations, saisissez votre mél personnel : @

Une fois sur i-Prof Jean-Michel a cliqué sur « les services.

Accéder à l'application (suite et fin)

Il a cliqué ensuite sur MVT 1D. Il lui été demandé son adresse mail (pour l'envoi des résultats ou si besoin être contacté).

Une fois sur l'application...

É
M
o
u
v
e
n
t
é
l

■ Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES
Accueil

Circulaire
départementale
Dossier
Postes mis au
mouvement
Demande de mutation
Éléments de
bonifications
Accusés de réception
Résultat de la demande
de mutation
Fiche de synthèse

Consultation des postes
Du 20/04/2020 à
00:00:00
au 03/05/2020 à
00:00:00

Saisie des voeux
Du 20/04/2020 à
00:00:00
au 03/05/2020 à
00:00:00

Consultation de la
circulaire départementale
Du 20/04/2020 à
00:00:00
au 30/06/2020 à 00:00:00

Accusé de réception
sans barème
Du 01/05/2020 à
00:00:00
au 03/05/2020 à
00:00:00

Accusé de réception
avec barème initial
Du 11/05/2020 à
00:00:00
au 18/05/2020 à
00:00:00

Accusé de réception
avec barème final
Du 26/05/2020 à
00:00:00
au 31/05/2020 à
00:00:00

Consultation du résultat
Du 08/06/2020 à
00:00:00
au 30/06/2020 à
00:00:00

jean-mimi - se déconnecter



Jean-Michel a du ensuite cliquer
sur « demande de mutation ».

Une fois sur l'application...

2

Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES

Demande de mutation

Cet écran vous permet de créer, consulter, modifier et/ou supprimer votre demande de mutation. Attention, votre demande est validée à l'ajout de chaque vœu. Pour annuler votre demande, il faut la supprimer.

Attention, votre demande est incomplète en l'état. Vous serez affecté(e) à titre définitif sur un poste resté vacant dans le département :

- En cas d'absence de saisie de vœux,
- En cas de non-respect du nombre minimum de vœux larges si vos vœux saisis ne sont pas satisfaisants.

Votre demande

Votre demande a été enregistrée le : 03/04/2020 à 09 h 47.
Dernière mise à jour le : 03/04/2020 à 09 h 47.
État de la demande : Incomplète - En tant que participant obligatoire au mouvement intra-départemental, vous devez formuler au moins 1 vœu(x) large(s) afin de compléter votre demande.

Supprimer votre demande

Vœux composant votre demande

Vœux (écran 1)

Rang	Type de vœu	Numéro du poste	Libellé du poste	Nature de support	Spécialité	Quotité	Entier/fractionné
Vous n'avez saisi aucun vœu.							

Ajouter un vœu Supprimer la sélection

1

Nous verrons plus loin comment rentrer les vœux.

Comme Jean-Michel était à titre provisoire il a du obligatoirement participer au mouvement.

Il a rentré jusqu'à 40 vœux dont au moins 1 vœu MOB. Tant qu'il ne l'avait pas fait, l'écran orange (3) est sur l'application.

RAPPEL: Si vous êtes déjà nommé-e à titre définitif vous n'avez pas à faire de vœu large- MOB

Comment rentrer les vœux?

Choix 1: j'utilise le moteur de l'application

Vous pouvez rechercher un vœu en saisissant le numéro du poste ou bien en procédant à une recherche guidée.

- Saisie rapide :
- Saisie guidée :

Consulter la circulaire départementale

Dossier

Postes mis au mouvement

Demande de mutation

Résultat de la demande de mutation

Fiche de synthèse

Recherche des postes au mouvement

Type de poste	Tous les postes
Type de vœu	Tous types de vœux
Nature de support	Tous types de nature de supports
Spécialité	Toutes les spécialités

Une fois que vous avez cliqué sur « ajouter un vœu » on vous propose la saisie guidée. Elle permet de rechercher les postes que vous souhaitez.

La méthode fonctionne, mais elle est plus lente.

Comment rentrer les vœux?

Choix 2: j'utilise les listes de postes (il y en a deux principales)

Liste des Vœux simples
Mouvement 2022

Établissement	Nature	Spécialité
BLIQUE PINEDA (LA) (0061225Z)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE PINEDA (LA) (0061225Z)	RASE - Réseau d'aide à dominante	G0173 - Rased aide à dominante pédagogique
BLIQUE PINEDA (LA) (0061225Z)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
BLIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
BLIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	EAPM - Enseignant classe application préélémentaire	G0191 - Classe d'application
BLIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE GONO MAT (0061553F)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
BLIQUE GONO MAT (0061553F)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité

Liste des Vœux Groupes
Mouvement 2022

Libellé	Mobilité obligatoire	Commune
(ENS - 001) Enseignts - ZR1	Oui	
(ENS - 002) Enseignts - ZR2	Oui	
(ENS - 003) Enseignts - ZR3	Oui	
(ENS - 004) Enseignts - ZR4	Oui	
(ENS - 005) Enseignts - ZR5	Oui	
(ENS - 007) Enseignts - ZR6	Oui	
(ASH - 001) ASH - ZR1	Oui	
(ASH - 002) ASH - ZR2	Oui	
(ASH - 003) ASH - ZR3	Oui	
(ASH - 004) ASH - ZR4	Oui	
(ASH - 005) ASH - ZR5	Oui	
(ASH - 007) ASH - ZR6	Oui	
Remplacement - ZR1	Oui	
Remplacement - ZR4	Oui	
Remplacement - ZR5	Oui	
Remplacement - ZR6	Oui	
Remplacement - ZR2	Oui	
Remplacement - ZR3	Oui	
0119 - P0009 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0119 - P0010 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0003 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0005 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0006 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ECEL - G0000 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ECMA - G0000 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
RASE - G0173 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ULCG - G0176 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ULEC - G0176 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
Remplacement commune d'Antibes	Non	ANTIBES (006004)
Décharges de direction Commune de d'Antibes	Non	ANTIBES (006004)

Il y a deux listes principales: la liste des vœux simples (qui contient tous les vœux possibles sur toutes les écoles du département) et la liste des vœux groupes qui contient la liste des vœux obligatoires lorsque l'on est à titre provisoire mais aussi les vœux qui permettent de demander toutes les écoles d'une commune.

Comment lire la liste des « vœux simples »

DSDEN des Alpes-Maritimes

Dipe II

Liste des Voeux simples
Mouvement 2022

12/

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
14108	L'ESCARENE	00606665 - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	11	1	1	0	0
14109	L'ESCARENE	00606665 - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	6	0	0
14110	L'ESCARENE	00606665 - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	1	1
14111	L'ESCARENE	00606665 - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14112	L'ESCARENE	00606665 - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ULEC - Ulis école	G0176 - Ulis ou troubles fonctions cognitives	0	0	1	0	0
12640	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
12641	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
13484	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
13485	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14045	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOLE.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	UEE - Unité d'enseignement élémentaire	G0180 - Ulis ou troubles psychiques	0	0	1	0	0
14046	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOLE.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	ULCG - Ulis collège	G0178 - Ulis ou troubles du spectre autistique	0	0	1	0	1
12797	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	9	0	1	0	0
12798	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application	0	0	1	0	0
12799	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	7	0	0
12800	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

Sur le côté sont indiqués les postes au total (Nb supports total), le nombres de postes bloqués pour des stagiaires ou autre (nb support inaccessible) et le nombre de supports vacants (dont nb supports vacants)

Un rappel important et une note pour ce qui va suivre. Tout d'abord tout poste est susceptible d'être vacant puisque chaque personne est libre de changer de poste. Il ne sert donc à rien de postuler uniquement sur les écoles avec des postes vacants... ou de ne pas postuler sur des écoles qui ont un poste bloqué

Comment lire la liste des « vœux simples »

Voici une des pages du document. Comme indiqué sur cette liste vous pouvez postuler sur des vœux simples, c'est-à-dire sur une école

DSDEN des Alpes-Maritimes
Dipe II

Liste des Vœux simples
Mouvement 2022

12/

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
14108	L'ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	11	1	1	0	0
14109	L'ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	6	0	0
14110	L'ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	1	1
14111	L'ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14112	L'ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ULEC - Ulis école	G0176 - Ulis ue troubles fonctions cognitives	0	0	1	0	0
12640	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
12641	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
13484	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
13485	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14045	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOLE.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	UEE - Unité d'enseignement élémentaire	G0180 - Ulis ue troubles psychiques	0	0	1	0	0
14046	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOLE.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	ULCG - Ulis collège	G0178 - Ulis ue troubles du spectre autistique	0	0	1	0	1
12797	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	9	0	1	0	0
12798	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application	0	0	1	0	0
12799	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	7	0	0
12800	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

Dans le cadre rouge la circonscription, la commune et l'école qui correspond à votre vœu

Dans le cadre violet le numéro à taper dans le logiciel qui correspond à votre vœu

Dans le cadre vert la nature du poste (c'est-à-dire une direction d'école, un poste d'enseignant élémentaire, maternelle, coordination d'ULIS...)

Dans le cadre jaune le nombres de postes disponibles, vacants, bloqués...

Comment lire la liste des « vœux simples »

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
12845	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	0	0
12846	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	2	0	0
12847	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	RASE - Réseau d'aide à dominante	G0173 - Rased aide à dominante pédagogique	0	0	1	0	1
12848	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12849	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GORBIO (0060259Z)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	3	0	1	0	1
12850	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GORBIO (0060259Z)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	2	0	1
14571	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DENTAL MAT (0061855J)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
14572	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DENTAL MAT (0061855J)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12851	GORDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	3	0	1	0	0
12852	OURDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12853	OURDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

En tapant sur le logiciel le numéro 12850 vous postulez sur un poste d'enseignant-e élémentaire à l'école de Gorbio. Dans cette école il y a deux postes d'enseignant-e dont un poste vacant

En tapant sur le logiciel le numéro 12851 vous postulez sur le poste de direction de l'école Pont du Loup à Gourdon.

Glossaire des types de postes

Adjoint, spécialisés, direction, REP, REP+, ASH...

Les sigles les plus fréquents que vous allez rencontrer: adjoint-e élémentaire/maternelle

Pour les postes d'enseignant-e

ECMA : enseignant-e maternelle

ECEL: enseignant-e élémentaire

ECEL ANGLAIS/ITALIEN/ALLEMAND: enseignant-e élémentaire fléché langue

DCOM: décharge de direction à temps complet (pour les grandes écoles dont les directeur-rices sont complètement déchargé-s. Il s'agit d'un poste normal d'enseignant-e

TR: Titulaire remplaçant de zone ou sur le département

Plus loin le glossaire pour l'ASH



Les postes d'adjoint-e-s en REP/REP+

Commune de rattachement	Secteur de collège	Écoles
CANNES	MURIERS	- Bocca Frayère Mx et Mat ; R. Goscinny Mx et Mat
	VALLERGUES	- Eugène Vial Mx et Mat ; Alice Mx I, II et Alice mat
NICE	JAUBERT	- <u>Nord</u> : Prévert Mx - Piaget Mx - Mûriers Mat - Lauriers roses Mat. - <u>Sud</u> : Pagnol Mx - Cassin Mx - Manoir Mat - Mésanges Mat - Val d'Ariane Mat - <u>Drap</u> : La Condamine Mx et Mat
	NUCERA	- <u>Nice</u> : Bon voyage Mx I et II et Mat - Aquarelle Mat - Pasteur Mx et Mat - St Charles Mx et Mat - Aimé Césaire
	DURUY	- Mace Mx I et II, Mace mat
VALLAURIS	ROMAINS	- Bois de Boulogne Mx et Mat, Digue des Français Mx I et II et Mat, les Orchidées mat- Les Moulins Mx et Mat - Flore Mx I et Mx II, Mat
	PICASSO	Toutes les écoles sauf Golfe Juan Mat et Mx
CARROS	LANGEVIN	Toutes les écoles sauf village et les Plans

Les écoles en orange relèvent d'un dispositif REP+

Les postes d'adjoint-e en zone rurale fragile (ZRF)

Andon, Ascros, Auron, Belvédère, Beuil, Breil sur Roya, Briançonnet, Caille, Caussols, Cipières, Clans, Daluis, Entraunes, Escragnolles, Fontan, Gréolières, Guillaume, Isola, La Bollène Vésubie, La Brigue, La Penne, Lantosque, La Tour sur Tinée, Mallaussène, Moulinet, Péone, Pierrefeu , Puget Théniers, Roquebillière, Roquesteron, Saorge, Seranon, St Auban, St Martin Vésubie, St Sauveur sur Tinée, Tende, Toudon, Touêt sur Var, Sospel, St Étienne de Tinée, Utelle, Valdeblore, Valderoure, Villars/Var.



© NBC

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

2 types de Brigades Départementales :

- Des Brigades de zone ex Circo (Théoriquement remplacement courts sur une zone)
- Des Brigades Départementales (Théoriquement remplacement long sur le département)

(attention, c'est l'école de rattachement qui détermine le type de Brigade. Il faut se reporter au document qui est publié avec les instructions du mouvement et/ou consulter le site de la Cgt-Educ'Action)

3 Zones pour les BD de Circo (gérées par les circonscriptions)

- Zone Est: Menton, Nice I, Nice II, Nice 5, Nice 6, Nice 7.
- Zone Centre: Cagnes/Mer, Carros, Nice III, Nice IV, Vence
- Zone Ouest: Antibes, Cannes, Grasse, Le Cannet, Val de Siagne, Valbonne

Conclusion:

Les brigades sont affectées dans l'une des 3 zones infra-départementales avec une gestion en circonscription ou sur la zone départementale avec une gestion par la DSDEN

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

Les BD « REP+ »

Ces collègues remplacent plus particulièrement les collègues nommé-e-s en REP pendant leurs temps de formation.

Ils donnent lieu à des indemnités lors de chaque sortie de l'école de rattachement ainsi que l'indemnité REP+

Les BD/ZIL «ASH»

Ces collègues remplacent des congés longs ou court avec un périmètre restreint couvrant le département sur des postes ASH. Ils donnent lieu à des indemnités ASH.

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

La liste des postes de remplaçant-e est sur une liste annexe « liste des postes de titulaires remplaçants). La nature du remplacement est écrite dans « type de fonctionnement » BD département, BD zone infra départemental, BD REP+

Les titulaires de secteur

Ce sont les personnes qui complèteront les décharges de service des directions, temps partiels, PEMF etc. Ils sont à chercher sur la liste des vœux « simples ». Elles sont nommés à titre définitif sur une circonscription.

14009	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	AINF -Animateur informatique	G0164 - Technologies et ressources éducatives	0	0	1	0	0
14010	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	REF - Enseignant 1e degré référent	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14011	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	TS - Titulaire de secteur	G0000 - Sans spécialité	0	0	13	1	0

Dans la liste des vœux simples il faut chercher « titulaire de secteur ». Le code 14011 vous fait postuler sur un poste de TRS de la circonscription de Cannes. Vous êtes nommé-e définitivement à Cannes et tous les ans vous faites un « mini mouvement » à part en circonscription pour choisir les écoles dont vous compléterez les décharges des collègues à temps partiels, des directions etc.

Pour l'ASH

Ancienne nomenclature CAPASH				Nouvelle nomenclature CAPPEI			
Code nature Support	Libellé Nature Supp.	Spécialité Poste	Option CAPASH	Code nature Support	Libellé Nature Supp.	Spécialité Poste	Parcours CAPPEI
CHA	CLIS.2.AUD	G0139	Option A	ULEC	ULIS ECOLE	G0174	Troubles fonction auditive
ECSP	ENS.CL.SPE	G0139	Option A	UEE	U. ENS ELE	G0174	Troubles fonction auditive
SESD	POS.SESAD	G0139	Option A	ITSP	ENS.IT.SPE	G0174	Troubles de la fonction auditive
CHV	CLIS.3.VIS	G0141	Option B	ULEC	ULIS ECOLE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
DSPE	DECH DIR S	G0141	Option B	UEE	U. ENS ELE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
ECSP	ENS.CL.SPE	G0141	Option B	UEE	U. ENS ELE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
SESD	POS.SESAD	G0141	Option B	ITSP	ENS.IT.SPE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
CHMO	CLIS.4.MOT	G0143	Option C	ULEC	ULIS ECOLE	G0177	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes

Vous avez l'intégralité des sigles à la fin du guide mobilité (annexe 5) Ces derniers ont changé avec la réforme du CAPPEI, vous avez donc l'ancien codage à gauche, et le nouveau à droite. Ce sont les nouveaux codes qui apparaîtront sur la liste des postes (libellé nature supp./code nature support)

Les sigles les plus fréquents que vous allez rencontrer: direction

Pour les postes de direction
Attention, il faut être sur liste d'aptitude!

DIR.EC.ELEM: direction école élémentaire

DIR.EC.MAT: direction école maternelle

A chaque fois vous avez le nombre de classes de l'école en question qui est indiqué.

Rappel: les directions REP et REP+ sont bloquées et à profil. Ils ne doivent pas être demandés dans le cadre de ce mouvement informatisé.

Les postes spécialisés

Vous pouvez postuler dessus mais vous passerez derrière les collègues titulaires du CAPASH / CAPPEI.

Si vous obtenez le poste vous serez nommé-e à titre provisoire pour 1 an. Attention si vous étiez à Titre Définitif vous perdez votre poste.

Il y a entre autres les ULIS, les postes RASED...

L'année suivante vous aurez des points supplémentaires pour votre mouvement
(valable pour un seul mouvement...)



Demander des vœux de commune ou de secteur

Vous avez une deuxième liste »vœux groupés » qui vous permet de demander tous les postes d'un secteur ou d'une commune

DSDEN des Alpes-Maritimes
DIPE II

Liste des Voeux Groupes
Mouvement 2022

2461	Assimilé commune	Remplacement Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	14
2487	Assimilé commune	Remplacement ASH Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	2
3866	Assimilé commune	Décharges de direction Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	5
1523	Assimilé commune	0119 - P0005 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1524	Assimilé commune	0119 - P0009 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1525	Assimilé commune	0119 - P0010 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1526	Assimilé commune	0119 - P0014 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3
1527	Assimilé commune	0119 - P0016 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1528	Assimilé commune	0121 - P0004 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3
1529	Assimilé commune	0121 - P0005 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1530	Assimilé commune	ECEL - G0000 - CANNES	Non	CANNES (006029)	17
1531	Assimilé commune	ECMA - G0000 - CANNES	Non	CANNES (006029)	16
1532	Assimilé commune	RASE - G0172 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1533	Assimilé commune	RASE - G0173 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1534	Assimilé commune	ULCG - G0176 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1535	Assimilé commune	ULEC - G0176 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3

Le code 1524 vous fait postuler sur toutes les directions d'écoles à 9 classes de Cannes (oui, il fallait le deviner...)

Le code 1530 vous fait postuler sur tous les postes d'enseignants élémentaires de Cannes

Les priorités et barèmes

Qui arrive en premier? Comment le barème est calculé?



Comment êtes-vous départagé-e-s?

Vous êtes départagé-e-s d'abord par vos éventuelles priorités puis avec un barème de points calculé à partir votre ancienneté et vos bonifications.

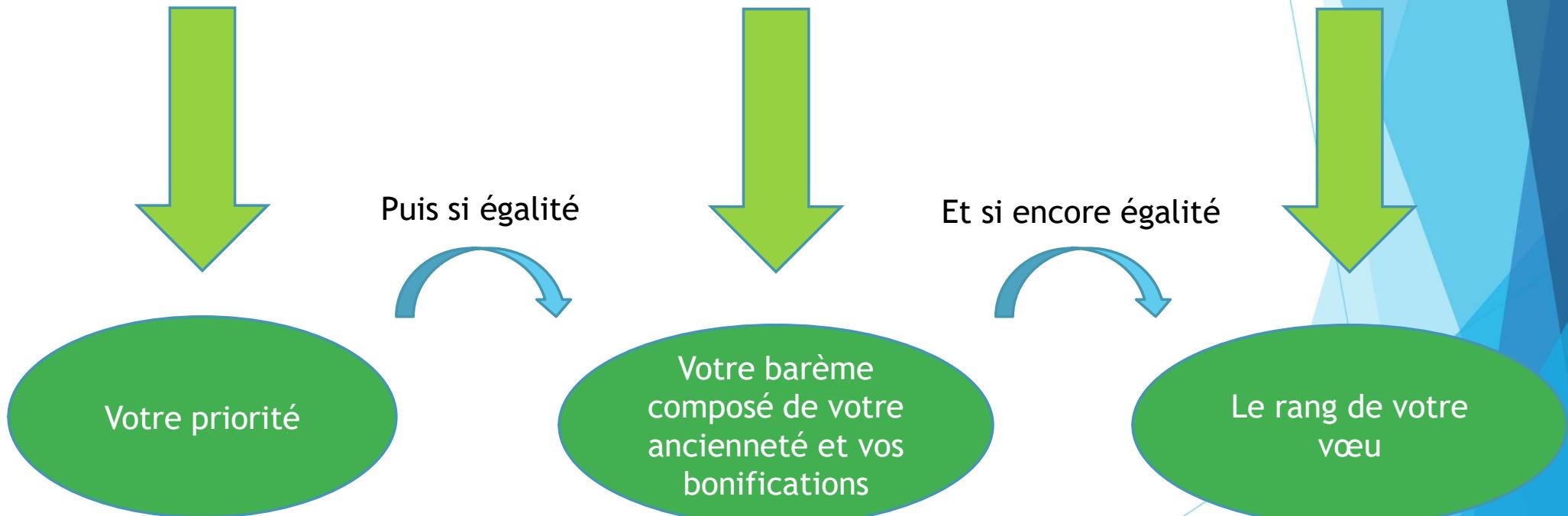
En cas d'égalité, vous êtes départagé-e-s selon votre rang de vœu. Si jamais il y a encore égalité c'est votre AGS (ancienneté générale de service) qui vous départage

Il y a trois barèmes à distinguer: ceux pour les postes d'adjoint-e-s (dit barème 2 dans les instructions), ceux pour les directions (dit barème 1), et ceux pour les postes à exigence particulières (CPC..., dit barème 3)...

L'année suivante, certains postes obtenus peuvent vous donner des points supplémentaires pour le mouvement.

C'est le cas pour l'ASH, pour les ZRF, de la REP/REP+ au bout de plusieurs années...

En résumé pour vous départager la machine regarde dans l'ordre



Les priorités

En dessous de 10:
1, 2, 3: ce sont les mesures de cartes scolaires, les collègues touchés sont prioritaires

6,7 ce sont les retours de congés parentaux sur certains vœux...

La priorité de « base », celle que tout le monde a est noté « 10 » dans votre mouvement

Au dessus de 10:
11, 12, 13... ce sont les collègues qui postulent sur des postes spécialisés sans avoir le CAPPEI

Ex: Si vous avez une priorité 10, même si vous avez un barème plus élevé vous passerez derrière quelqu'un avec une priorité 1, 2 3... Au contraire quelqu'un avec un barème plus élevé mais une priorité 11 passera après vous....

Les barèmes et bonifications

1^{er} type de barème : valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (dit barème 2)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/22

1 pt par an + 1/12 pt par mois +
1/360 par jour au coefficient 3 *

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/22. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 10 ans d'ancienneté au premier septembre j'ai donc 10 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $10,33 \times 3$ donc 31 pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai droit

Vous pouvez les trouver sur le guide mobilité de la DSDEN...

1^{er} type de barème : valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s

BONIFICATIONS	
Ancienneté dans le poste occupé	
A partir de 3 ans	5 points
A partir de 5 ans	15 points
Exercice dans le spécialisé sans l'être	
1 an	10 points
2 ans	20 points
3 ans	30 points

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite)

BONIFICATIONS	
Exercice dans des zones rencontrant des difficultés de recrutement	
Affectation en REP ou REP + à partir de 3 ans	20 points
Affectation en REP ou REP + à partir de 5 ans	50 points
Affectation en ZRF à partir de 1 ans	5 points
Affectation en ZRF à partir de 3 ans	20 points
Affectation en ZRF à partir de 5 ans	50 points

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite)

BONIFICATIONS	
<u>Caractère répété de la demande</u> Bonification appliquée uniquement sur le vœu formulé en rang 1, uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019	2 points par demandes consécutives
<u>Bonification au titre du handicap</u> Pour les personnels titulaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi, leur conjoint bénéficiaire ou la situation d'un enfant reconnu en situation de handicap ou malade	15 points + 30 points sur vœu AC « commune » ou A « secteur de Nice » sur avis du médecin de prévention

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite et fin...)

BONIFICATIONS	
Situations familiales: 1 point par enfant né après le 01/09/05 et le cas échéant:	
Rapprochement de conjoint-es: Sur vœux regroupement de commune correspondant au domicile professionnel du-de la conjoint - Eloignement de 50 kms constaté au 1/9/2020	5 points
Autorité parentale conjointe: sur vœux regroupement de commune correspondant au domicile personnel de l'ex-conjoint-e. - Eloignement de 50 kms constaté au 1/9/2022	5 points

2^{ème} type de barème: uniquement les directions d'école (dit barème 1)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/22	1 pt par an + 1/12 pt par mois + 1/360 par jour au coefficient 3 *
-----------------	---

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/22. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 12 ans d'ancienneté au premier septembre 2022 j'ai donc 12 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $12,33 \times 3$ donc 67,999 pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai le droit

2^{ème} type de barème: les directions d'école (dit barème 1)

BONIFICATIONS	
Ancienneté dans la fonction sur un poste de direction dans le département au 31/08/23	A partir de 5 ans: 5 points Entre 5 ans et 6 ans: 10 points Entre 6 et 7 ans: 15 points A partir de 7 ans: 20 points
Directeur-trice changeant de Groupe (Décharge ou rémunération suite à une MCS)	15 points
Interim de direction à l'année (seulement sur la direction occupée et non cumulable avec la bonification liée à l'exercice en Zone Rurale)	4 points
<u>Caractère répété de la demande</u> Bonification appliquée uniquement sur le vœu formulé en rang 1, uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019	2 points par demandes consécutives
Affectation dans des zones à difficultés de recrutement	
Affectation en REP ou REP+ à partir de 3 ans	20 points
Affectation en REP ou REP+ à partir de 5 ans	50 points
Affectation en ZRF depuis 1 an / 3 ans / 5 ans	5 / 20 / 50 points

3ème type de barème: les postes à exigences particulières (dit barème 3)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/22

1 pt par an + 1/12 pt par mois + 1/360
par jour au coefficient 3 *

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/22. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 22 ans d'ancienneté au premier septembre j'ai donc 22 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $22,33 \times 3$ donc 66,999pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai le droit

BONIFICATIONS

Caractère répété de la demande

Bonification appliquée uniquement sur le vœu formulé en rang 1, uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019

2 points par demandes consécutives

Comment demander les bonifications?

La plupart sont attribuées automatiquement grâce à votre dossier i-Prof (points REP, ancienneté sur le poste, ancienneté de la demande de mutation, points pour enfant...). D'autres sont à « rentrer » sur l'application avec envoi de justificatif: c'est le cas pour la demande de bonification au titre de la situation de handicap, ou pour la séparation de conjoint.

M
o
u
v
e
m
e
t
l
D

É

Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES
Éléments de bonification

Cet écran vous permet de créer, modifier et/ou supprimer votre demande de bonifications.

Attention ! Vous devez vous assurer que la (les) bonification(s) que vous demandez est (sont) bien prise(s) en compte dans le barème départemental.

Bonification au titre du caractère répété de la demande

Vous ne pouvez pas bénéficier de la bonification au titre du caractère répété de la demande car votre vœu de 1er rang saisi lors de la campagne précédente ne portait pas
sur un établissement (vœu précis) ou vous n'avez pas fait de vœux l'année dernière.

Éléments de bonification saisis

Vous n'avez saisi aucun élément de bonification.

Saisie de vos éléments de bonification

Demande au titre du handicap	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Demande au titre	Aucune demande supplémentaire
Commune	Choisir la commune
Nombre d'enfants de 18 ans ou moins à charge au 01/09/2019	Choisir le nombre d'enfants à charge
Nombre d'années scolaires de séparation effective au 01/09/2019	Choisir le nombre d'année(s) scolaire(s) de séparation

Valider

Les MOB et leur fonctionnement

Qui doit obligatoirement les faire?

Comment ça marche?



Vous êtes à titre provisoire, PES, touché-e par MCS... Vous allez devoir faire un MOB...

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Antibes	Andon	Aspremont	Berre-les-Alpes	Beaulieu-sur-Mer	Ascros
Biot	Auribeau-sur-Siagne	Bonson	Blausasc	Beausoleil	Belvédère
Cagnes-sur-Mer	Briançonnet	Bouyon	Bendejun	Breil-sur-Roya	Beuil
Cannes	Cabris	Carros	Coaraze	Cap-d'Ail	Clans
Châteauneuf-Grasse	Caille	Castagniers	Cantaron	Castellar	Daluis
La Colle-sur-Loup	Caussols	Colomars	Châteauneuf-Villevieille	Fontan	Entraunes
Le Bar-sur-Loup	Cipières	Èze	Contes	Gorbio	Guillaumes
Le Cannet	Coursegoules	Falcon	Drap	La Brigue	Isola
Le Rouret	Escagnolles	Gattières	La Trinité	Menton	La Bollène-Vésubie
Mandelieu-la-Napoule	Gourdon	Gilette	La Turbie	Moulinet	La Penne
Mouans-Sartoux	Grasse	La Gaude	L'Escarène	Roquebrune-Cap-Martin	La Tour
Mougins	Gréolières	La Roquette-sur-Var	Levens	Sainte-Agnès	Lantosque
Opio	La Roquette-sur-Siagne	Le Broc	Lucéram	Saint-Jean-Cap-Ferrat	Malaussène
Roquefort-les-Pins	Le Tignet	Nice	Peille	Saorge	Péone
Saint-Paul-de-Vence	Pégomas	Saint-Blaise	Peillon	Sospel	Pierrefeu
Théoule-sur-Mer	Peymeinade	Saint-Jeannet	Saint-André-de-la-Roche	Tende	Puget-Théniers
Tourrettes-sur-Loup	Saint-Auban	Saint-Laurent-du-Var	Tourrette-Levens		Roquebillière
Valbonne	Saint-Cézaire-sur-Siagne	Saint-Martin-du-Var			Roquesteron
Vallauris	Saint-Vallier-de-Thiey	Villefranche-sur-Mer			Saint-Étienne-de-Tinée
Vence	Séranon				Saint-Martin-Vésubie
Villeneuve-Loubet	Spéracèdes				Saint-Sauveur-sur-Tinée
	Valderoure				Toudon
					Touët-sur-Var
					Utelle
					Valdeblore
					Villars-sur-Var

Le principe du MOB:

- C'est obligatoirement 1 vœu MOB qui doit être fait dans vos
- 40 vœux (mais vous pouvez en faire plusieurs...)
- C'est un mélange de type de poste et de zone géographique
- Il y a trois types de MOB: adjoint-e , remplaçant-e-s (dont ASH) et ASH
- Pour chaque type de MOB, il y a un groupe infra-départemental à choisir

Exemple:

Vous demandez le MOB adjoint-e (dont BD) sur la zone 3, vous pouvez avoir n'importe quel poste d'adjoint (élémentaire et maternelle) sur l'ensemble des communes de la zone 3...

Les codes sont sur la liste des vœux groupes

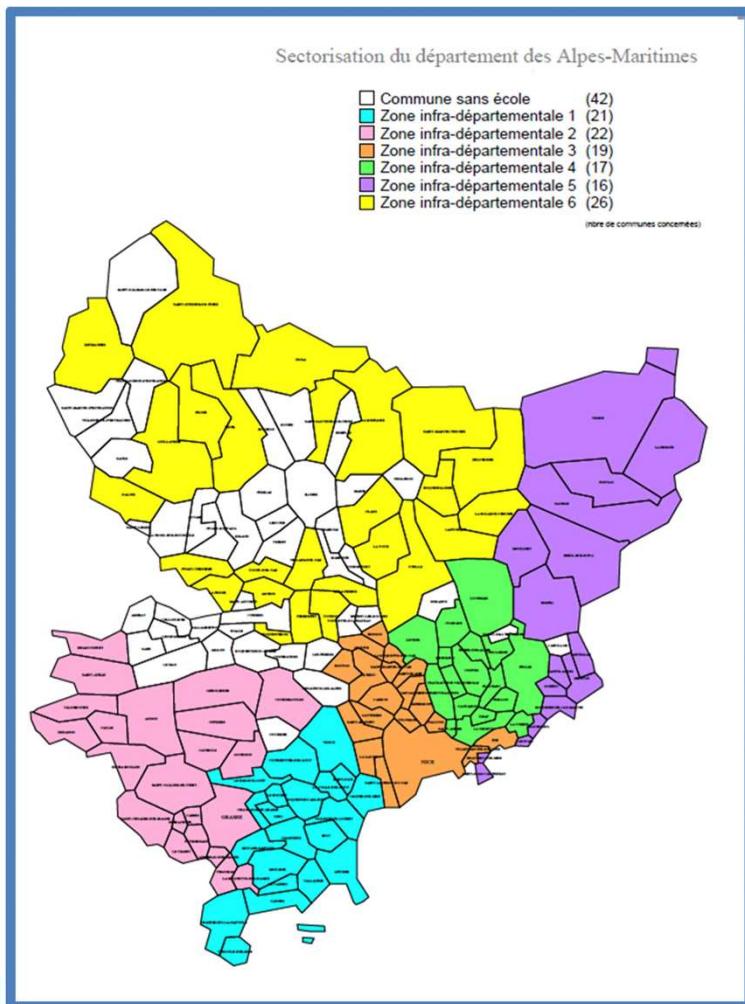
DSDEN des Alpes-Maritimes
DIPE II

Liste des Vœux Groupes
Mouvement 2022

Numéro du groupe	Type	Libellé	Mobilité obligatoire	Commune de référence	Nombre de postes
1858	Autre	(ENS - 001) Enseignants - ZR1	Oui		219
1859	Autre	(ENS - 002) Enseignants - ZR2	Oui		76
1860	Autre	(ENS - 003) Enseignants - ZR3	Oui		305
1861	Autre	(ENS - 004) Enseignants - ZR4	Oui		58
1862	Autre	(ENS - 005) Enseignants - ZR5	Oui		67
1863	Autre	(ENS - 007) Enseignants - ZR6	Oui		41
1864	Autre	(ASH - 001) ASH - ZR1	Oui		78
1865	Autre	(ASH - 002) ASH - ZR2	Oui		19
1866	Autre	(ASH - 003) ASH - ZR3	Oui		132
1867	Autre	(ASH - 004) ASH - ZR4	Oui		12
1868	Autre	(ASH - 005) ASH - ZR5	Oui		14
1869	Autre	(ASH - 007) ASH - ZR6	Oui		5
1874	Autre	Remplacement - ZR1	Oui		140
1881	Autre	Remplacement - ZR4	Oui		22
1882	Autre	Remplacement - ZR5	Oui		27
1883	Autre	Remplacement - ZR6	Oui		8
1915	Autre	Remplacement - ZR2	Oui		37
1916	Autre	Remplacement - ZR3	Oui		186

Par exemple le numéro 1862 vous fait postuler sur l'ensemble des postes d'enseignant-e-s de la zone 5 (Beaulieu-sur-mer, Menton...)

Vous êtes à titre provisoire, PFSE, touché-e par MCS Vous allez devoir faire un MOB...



Au sein de chaque zone infradépartementale, par défaut, c'est l'ordonnancement des postes prévu par le département qui sera pris en compte par l'algorithme. En revanche, les candidats auront la possibilité de modifier l'ordre des postes défini par le département au sein d'un groupe.

Attention: le voeu large tourne dans l'ordre des postes proposés au MOB.

MOB « enseignant »: élémentaire, maternelle, décharge de direction, poste fléché, TRS. C'est-à-dire que qu'il va d'abord tourner sur toute les communes de la zone pour les postes d'élémentaires, puis tout pour la maternelle etc...

MOB « ASH »: ULIS, SEGPA, enseignant spécialisé, RASED. C'est-à-dire qu'il va d'abord tourner sur toutes les communes de la zone pour les ULIS, puis SEGPA etc.

MOB « remplaçant »: BD ASH, BD départemental... Donc attention ce sont les postes de BD ASH qui tournent en premier et que vous pouvez avoir même sans CAPPEI pour un an!

Comment fonctionne le MOB suite...

- Solution 1:

Il existe un poste vacant à votre barème sur votre ou vos MOB/zone infradépartementale... vous êtes nommé-e dessus à titre définitif.

- Solution 2:

Il n'y a pas de poste vacant à votre barème. La machine continue de tourner sur toutes les autres zones avec votre type de MOB (adjoint-e, remplaçant-e, ASH...). Si elle ne trouve toujours rien elle continue de tourner avec un autre type de MOB et les zones, puis enfin sur le dernier type de MOB et les zones...

Dans ce cas-là vous êtes nommé-e-s à titre provisoire pour un an.

Avec ce système de vœu large MOB/zone infradépartementale, vous pouvez aller très loin de votre domicile. On ne peut que vous conseiller de réfléchir longuement à vos 40 vœux de la liste 1 en y ajoutant autant que possible des vœux géographiques (commune, groupe de commune, secteur de Nice) afin de maximiser vos chances d'obtenir un poste. Une fois nommé-e à titre définitif, vous n'avez pas à faire de vœu MOB/Zone infradépartementale. Il peut donc être de votre intérêt d'avoir un poste à titre définitif, même si ce n'est pas le poste dont vous rêvez, et de cibler plus précisément l'an prochain lorsque vous n'aurez pas le vœu large MOB/zone infradépartementale à faire.

Après le mouvement, la fiche d'accusé de réception

- ▶ Après la fermeture du serveur, vous recevrez un accusé de réception de votre demande dans votre boite aux lettres I-Prof (bouton « votre courrier »).
- ▶ **Seuls les personnels souhaitant annuler leur participation au mouvement ou signaler une erreur de barème doivent renvoyer leur accusé de réception** par message électronique à l'adresse mouvement1degre06@ac-nice.fr
- ▶ L'ajout, la modification des vœux à la fermeture du serveur est impossible, seule l'annulation totale du mouvement est possible mais seulement pour celles et ceux qui n'étaient pas dans l'**obligation de faire le mouvement**
- ▶ A cette occasion vous indiquerez **par écrit** toute erreur dans la saisie des vœux ou toute remarque sur les éléments du barème, ainsi que votre adresse actuelle et éventuellement votre domicile à la rentrée scolaire. Toute pièce justificative devra être jointe à l'accusé de réception.

Les résultats

- ▶ Ils pourront être consultés officiellement sur Internet MVT 1D via l'application Esterel ou sur votre boîte i-Prof à partir du 16 mai.
- ▶ Les organisations syndicales ne siègent plus pour le mouvement. C'est une attaque contre les droits des personnels, nous ne siégeons plus en groupe de travail et nous ne recevrons pas les résultats. N'hésitez donc pas à nous contacter pendant la saisie du mouvement pour des conseils.



La CGT Educ'Action

- ▶ Des permanences mails et téléphoniques: n'hésitez pas à nous écrire à 1degre@cgteduc06.fr et nous contacter au 06.63.57.64.72
- ▶ Une aide à la saisie
- ▶ Des conseils
- ▶ Un suivi des dossiers
- ▶ Une équipe d'élu-e-s

